

14 février 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Disparition de Laurent Grandsimon

C'est avec une grande tristesse que les administrateurs et les équipes des Parcs nationaux et de l'Office français de la biodiversité (OFB) ont appris le décès de Laurent Grandsimon survenu le mercredi 31 janvier 2024.

Laurent Grandsimon fût le président du Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées entre 2015 et 2022, mandat qu'il exerça avec un engagement exceptionnel. Il a épousé et défendu, comme personne avant lui, la cause des Parcs nationaux, avec une passion qu'il avait l'art de transmettre. Il a su créer une forte cohésion entre les présidents et les directeurs des onze établissements publics et la structuration d'une instance rassemblant l'ensemble des présidents de Parcs. Ainsi, premier président de la Conférence des présidents des Parcs nationaux, il a mobilisé le collectif autour d'une ambition stratégique commune dont l'Appel de Barcelonnette du 30 juin 2017 dessine le rôle que souhaitent jouer les Parcs nationaux dans la société. Aussi, en tant que porte-parole des Parcs nationaux, il n'a jamais failli pour promouvoir l'outil « parc national » et garantir un financement pérenne des établissements publics auprès des ministres chargés de l'écologie qui se sont succédés, notamment en 2019 à la création du Parc national de forêts.

Dès sa création et pendant cinq ans, Laurent Grandsimon a également siégé à la Conférence des aires protégées initiée par l'OFB. Sa qualité de membre puis de vice-président, entre 2019 et 2022, lui ont permis de s'investir dans les stratégies nationales et défendre, avec conviction et persévérance, la place des Parcs en tant que fers de lance des espaces protégés et opérateurs clés dans la mise en œuvre de la politique de préservation de la biodiversité.

Visionnaire et précurseur, Laurent Grandsimon avait mesuré combien la marque *Esprit parc national*, lancée avec l'OFB, était le lien idoine entre développement économique et préservation des patrimoines. Il a œuvré à son développement et sa reconnaissance en tant que président du Comité de gestion de la marque. Il avait compris que les bénéficiaires de la marque seraient les plus grands ambassadeurs des Parcs nationaux et de leurs territoires.

En 2022, il a dû renoncer à ses mandats pour mener une vie plus tranquille et traverser l'épreuve qui était la sienne et qui l'a finalement rattrapé.

Les Parcs nationaux garderont en mémoire son enthousiasme, sa force fédératrice, sa fierté de dire que « *le plus beau des mandats, c'est celui de Président de Parc* », et sa soif de faire connaître nos territoires et de participer à leur protection. Il était très attaché au rôle des Conseils d'administration, composés d'élus locaux, comme une composante essentielle de la gouvernance, de l'indépendance et de l'assise territoriale des Parcs nationaux.

Nous retiendrons de Laurent Grandsimon son ouverture au monde, sa détermination sans faille mais aussi son humour. Ils sont nombreux à reconnaître à la fois son engagement et la qualité des relations qu'il avait nouées avec chacun, des agents sur le terrain aux plus hauts représentants de l'État. Le Parc national des Pyrénées accompagné des autres Parcs nationaux et de l'OFB adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

« Laurent Grandsimon a su partager au sein de notre Conférence des présidents des Parcs nationaux sa force de conviction chaleureuse pour porter la voix collective de nos Conseils d'administration. Il l'a fait à sa manière, avec rigueur et éloquence. »

Rozenn Hars, présidente de la Conférence des présidents de conseils d'administration des Parcs nationaux de France et du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise

« Laurent Grandsimon a rejoint la cohorte des pionniers qui comprirent que les Parcs nationaux sont d'abord une aventure humaine. Nous avons eu la chance de faire une partie du chemin à ses côtés. »

Louis Armary, président du Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

« Laurent Grandsimon était un homme ouvert et engagé qui a consacré sa vie à son territoire et à la protection de l'environnement avec passion et rigueur. Il a porté de nombreux mandats avec l'OFB : il était président du Comité de gestion de la marque Esprit parc national, représentant des Parcs nationaux à la Conférence des aires protégées et personnalité qualifiée au Conseil d'orientation de notre établissement. »

Olivier Thibault, directeur général de l'OFB

Contact presse

Parcs nationaux de France

India Martel – 06 60 57 49 38

india.martel@parcnational.fr

Parc national des Pyrénées

Marie Hervieu – 06 07 35 34 00

marie.hervieu@pyrenees-parcnational.fr

Office français de la biodiversité

Florence Barreto / Fabienne Di Cesare - 06 98 61 74 85 / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr

Les **Parcs nationaux de France** sont des espaces naturels protégés, terrestres et maritimes. Ils sont aussi des territoires d'expérimentation, d'innovation, et de résilience qui travaillent à accélérer la transition écologique aux côtés des communes, collectivités, associations et partenaires économiques. Les Parcs nationaux de la Vanoise, de Port-Cros, des Pyrénées, des Cévennes, des Ecrins, du Mercantour, de la Guadeloupe, de La Réunion, de Guyane, des Calanques et de forêts sont des établissements publics sous tutelle du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et rattachés à l'OFB.

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.parcsnationaux.fr – www.ofb.gouv.fr